

Plan de classement

- ∨ Archives ecclésiastiques : clergé séculier (série G)
 - ∨ Grand séminaire d'Évreux
 - Déclarations.

Déclarations.

Description :

Présentation du contenu

« Il appartient au séminaire d'Évreux un héritage sis en la paroisse d'Aulnay, relevant du sieur Gréard à cause du fief et seigneurie qu'il a en ladite paroisse ; item, il appartient audit séminaire le fief, terre et seigneurie du prieuré du Désert, situé dans la paroisse des Baux de Bretheuil, membre dépendant de l'abbaye de Lire, uny au séminaire ; item, il appartient audit séminaire une ferme nommée Saint-Nicolas-des-Bois, dépendant dudit prieuré, sise en la paroisse de Neaufle ; item, un moulin bannal dépendant dudit prieuré sis en la paroisse d'Ambenay ; plus, il appartient audit prieuré quatre parties de rentes foncières. Somme totale du revenu dudit séminaire, monte chacun an : 1,127 livres 7 sols 7 deniers. Les charges et faisances montent ensemble chacun an la somme de 496 livres 2 sols 6 deniers, sans comprenne les réparations des bâtiments du séminaire, des fermes du Prieuré, de Saint Nicolas, du Moulin, d'Aulnay et l'entretien des meublés de la communauté dudit séminaire. » (Extrait de la déclaration du 10 novembre 1692.).

Date :

1675-1705

Description physique :

Description physique : (Liasse.) 5 pièces, papier

Identifiant :

G156

Localité : Ambenay ; Désert (prieuré du) ; Lyre (Abbaye de Notre-Dame de) ; Saint-Nicolas-des-Bois, à Neaufles

Autres identifiants :

Cotes extrêmes : G156

Mots-clés

Géolocalisation Ambenay Désert (prieuré du) Lyre (Abbaye de Notre-Dame de) Saint-Nicolas-des-Bois, à Neaufles

Personne (physique ou morale) Gréard (le sieur)